

COMITE SYNDICAL DU MARDI 27 JUN 2023

Le mardi 27 juin deux mille vingt trois à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
105	43+20	63
Quorum		53
Total des voix (P +R)		99
Majorité absolue		50

ETAIENT PRESENTS :

32 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme	Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
M	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mmes	Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
M	Catherine BOUSSAC, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
MM.	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
MM.	Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance
	Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Alain GOUIRAND, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	René JAUFFRET, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Dominique LIBES, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	Gilles MEGIS, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Jean-Michel MAGNAN, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
	Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon
	Christian ONTIVEROS, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Didier SEBBAH, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Jean-Michel TRON, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

1 représentante de la Région disposant de 5 voix :

Mme | Bénédicte MARTIN

3 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 5 voix :

Mme | Hélène GENTE-CEAGLIO
MM. | Didier REAULT
| Jacky GERARD

2 représentantes du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence

Mmes Elisabeth JACQUES
Marion MAGNAN

5 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

MM. Vincent DAVAL, délégué de Mallemort représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Mmes Isabelle LABROT, déléguée d'Avignon, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
M Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants

ETAIENT REPRESENTES :1 représentant de la Région disposant de 5 voix :

M Jean-Pierre SERRUS, par Bénédicte MARTIN

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

M Yves VIDAL, par Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentant du Conseil Départemental de Vaucluse disposant de 5 voix :

Mme Noëlle TRINQUIER, par Jacky GERARD

13 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

MM. Jean-Christophe DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence par Guy ALBRAND
Claude CHEILAN, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Réne JAUFFRET
Jean-Louis BROCHIER, délégué de Gap Tallard Durance à Rémi COSTORIER
David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Serge CURNIER
Christian CHIAPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER
Christian MOUNIER délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Yves WIGT
Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Gilles MEGIS
Mme Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Gérard Paul
M Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT
Mme Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
MM. Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Jacques NATTA
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle PORTEFAIX

4 représentants du collège communal disposant d'une voix :

M Philippe BATOUX, délégué de Mérindol par Mireille SUEUR
Bruno MALGAT, délégué de Mison par Jean-Marc LUNEL
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon par Lucien GALLAND
Rémi ODDOU, délégué de Lettret par Vincent DAVAL

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2023

Application agréée E-legalite.com

MM. Roland GIRAUD, commune de Villeneuve
Joël BONNAFOUX, Président de la Communauté de Communes Serre-Ponçon

Mmes Frédérique COUTAZ, SMAVD
Frédérique BLASCO, SMAVD

MM. Christian DODDOLI, SMAVD
Julien GOBERT, SMAVD
Bertrand JACOPIN, SMAVD
Philippe PICON, SMAVD

Mme Valérie ROUX, service Métropole Aix Marseille Provence
MM Eric DALLE, service Métropole Aix Marseille Provence
Olivier NALBONE, service Région Provence Alpes Côte d'Azur
Gilles BRIERE, service Conseil Départemental de Vaucluse

99_DE-084-2584.023.04-2023.0627-DELIB2023_3

on val d'Avance



Délibération N°2023-37
Formation Générale

**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU MARDI 27 JUN 2023**

*Convention de partenariat avec la CCSPVA dans le cadre de l'évènement
« La fête des 3 lacs »*

La CCSPVA organise, le 21 juillet 2023, un évènement baptisé « la Fête des 3 lacs », sur le site des lacs de Rochebrune. Cet évènement a pour vocation de promouvoir les acteurs et les richesses de la Durance.

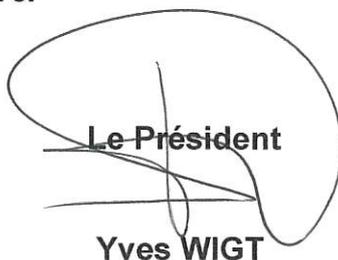
Au titre des missions qui lui sont confiées, le SMAVD assure la valorisation des berges de la Durance et participe à la promotion du territoire par le biais d'évènements à destination du public. C'est pour soutenir des actions similaires que le SMAVD souhaite être partenaire de l'évènement organisé par la CCSPVA. Pour cela, une convention de partenariat doit être signée entre les deux collectivités. Elle définit les engagements de chacune des parties et les modalités de participation financière du SMAVD à l'évènement.

Dans le but d'accompagner la CCSPVA dans l'organisation de son évènement et la valorisation de la Durance, le SMAVD s'engage à mettre à disposition de la CCSPVA des documents, plaquettes d'information afin qu'ils soient distribués le jour J aux visiteurs.

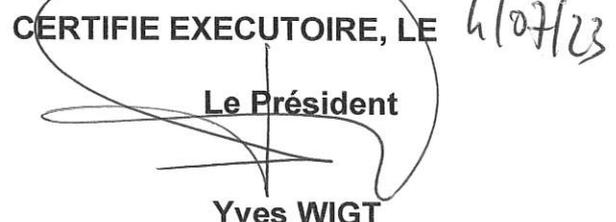
En outre, le SMAVD souhaite participer financièrement à l'évènement « La fête des 3 lacs » dont l'objet est de valoriser et faire connaître les milieux naturels de la vallée de la Durance, à hauteur de 5 000€ (cinq mille euros).

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

**-APPROUVE le projet de convention tel que présenté,
-AUTORISE le Président à prendre tout acte et à signer toutes les pièces dans ce cadre.**


Le Président
Yves WIGT



CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 4/07/23

Le Président
Yves WIGT